Faciliter le commerce sûr: s'affranchir du papier grâce à la certification électronique SPS

L'Accord sur la facilitation des échanges

L'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC établit de quelle manière il est possible d'accélérer encore le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises, y compris les marchandises en transit. Se passer du papier grâce à des systèmes électroniques peut contribuer à alléger les formalités administratives et à encourager les organismes à la frontière à coopérer plus efficacement entre eux. L'Accord, qui inclut des dispositions en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités, vise à élargir la participation aux chaînes de valeur mondiales et à accroître la transparence.







L'importance des systèmes SPS sans papier

Avec l'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC, les gouvernements et les partenaires industriels à travers le monde cherchent activement des solutions pour faire franchir plus rapidement et plus efficacement les frontières aux marchandises. Le commerce sans papier est un moyen important de réduire les coûts des transactions commerciales et de faciliter les échanges. Pour la seule région Asie-Pacifique, on s'attend à ce que le commerce sans papier génère des gains annuels à l'exportation d'une valeur de 257 milliards de dollars EU, entraîne un raccourcissement des délais d'exportation pouvant aller jusqu'à 44% et une baisse des coûts d'exportations pouvant aller jusqu'à 33%.¹ Il peut promouvoir le développement national, stimuler la croissance économique et la compétitivité et améliorer la sécurité alimentaire, participant ainsi à la réalisation des Objectifs de développement durable.

L'échange de documents et de certificats réglementaires est crucial dans les transactions commerciales internationales. Dans le commerce sans papier, l'échange électronique de certificats commerciaux s'accomplit selon un format structuré et fondé sur des normes ouvertes et convenues. Dans le commerce international, un certificat électronique est considéré comme étant l'équivalent d'un certificat papier, du fait qu'il contient les mêmes renseignements et présente les mêmes garanties.

Les autorités responsables de l'échange de certificats sanitaires et phytosanitaires (SPS) s'intéressent à la manière dont la certification électronique SPS peut être utilisée pour renforcer les systèmes nationaux SPS et faciliter le commerce sûr. Un certain nombre de pays développés et en développement ont commencé à adopter la certification électronique SPS. D'après leurs expériences, la certification électronique peut contribuer à améliorer l'efficacité et la sécurité, raccourcir la durée du dédouanement et réduire les coûts des transactions. Les résultats montrent également que, pour réussir, il faut d'abord que soient en place des systèmes optimaux fondés sur le papier avant toute transition vers le commerce sans papier.

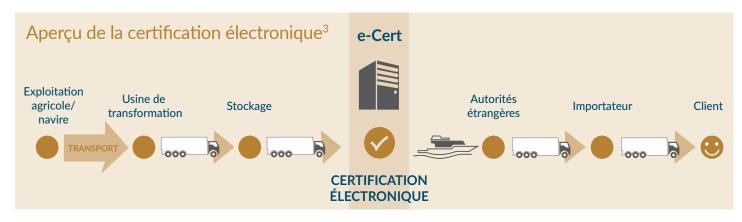
L'approche de la certification électronique

Les normes internationalement reconnues facilitent l'échange des certificats SPS électroniques en harmonisant les prescriptions et les cadres d'échange, ce qui réduit les ressources nécessaires pour les arrangements bilatéraux entre partenaires commerciaux. La certification électronique SPS est une norme CEFACT-ONU² pour la transmission électronique sûre de données de certification SPS d'une autorité compétente du pays exportateur à l'autorité compétente du pays importateur.

Aux frontières, la certification électronique SPS peut réduire le temps passé à traiter et transmettre les données SPS sur papier, ainsi que les coûts du tri, de la distribution, de la récupération et de l'archivage des certificats papier. Mais, ce qui est plus important encore, elle fait reculer le nombre de certificats frauduleux et accroît la transparence en matière de délivrance, de renouvellement et de réception des certificats par les autorités pertinentes.

¹ CESAP ONU, 2014

² Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques





La certification électronique en pratique: le cas du Kenya

Des expériences sur le terrain d'un certain nombre de pays en développement mettent en avant la manière dont la certification électronique SPS renforce la conformité aux règlements et politiques, réduit les erreurs et les fraudes, facilite la gestion du risque et renforce la confiance.

Au Kenya, entre le lancement en 2011 de son système de certification électronique phytosanitaire et juin 2016, plus de 892 000 certificats

phytosanitaires numériques ont été délivrés. Cela s'est traduit par un accroissement de 75% des recettes de l'État. Au niveau institutionnel, la compétence et les capacités ont été renforcées, ce qui a permis d'améliorer la fourniture de services. Au niveau industriel, des gains de temps ont été enregistrés ainsi que des améliorations dans la communication. Au niveau international, la réputation du Kenya dans le domaine SPS s'est consolidée, avec des niveaux de confiance plus élevés parmi les partenaires et une plus grande assurance concernant l'authenticité des certificats délivrés par le Service d'inspection phytosanitaire du Kenya (KEPHIS).

Avantages d'un système sans papier⁴

Intégrité	 Certificats sécurisés de manière électronique Recoupement en temps réel Un seul et unique registre national des certificats
Efficacité	 Traitement plus rapide grâce à une préconfirmation Possibilité de visualiser rapidement tous les renseignements pertinents Maintenance des formulaires simplifiée
Sécurité	 Très difficile à falsifier Vérification en ligne pour les tierces parties Base de données avec tous les certificats consultable
Délais	 Établissement de la demande assisté par ordinateur Le traitement plus rapide raccourcit les délais d'exportation Gestion plus rapide grâce au statut en temps réel

 $^{^3 \ {\}it Minist\`ere} \ du \ secteur \ primaire, \ Nouvelle \ Z\'elande: \ www.foodsafety.govt.nz/industry/exporting/e-cert/animal-products$

⁴ Mettre en œuvre les normes de transactions électroniques CEFACT ONU: www.unescap.org/resources/unnext-handbook-implementing-uncefact-e-business-standards-agricultural-trade

Impact sur le commerce inclusif

L'absence de certitude concernant la délivrance et l'acceptation des certificats SPS est un obstacle au commerce inclusif. Environ 43% des exportateurs de pays en développement ont considéré que la délivrance et l'acceptation de certificats SPS représentaient un obstacle à la participation au commerce électronique⁵ pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). En tant que tel, la certification électronique SPS, avec son application en ligne, son traitement plus rapide, ses délais de dédouanement plus courts et ses frais de transport moins élevés, peut rendre le commerce plus inclusif, en particulier pour les MPME. Elle devrait également profiter plus aux femmes commerçantes, qui sont confrontées à des obstacles particuliers dans le commerce transfrontières.



Montrer la voie en matière de certification électronique

Les organismes internationaux de normalisation figurant dans l'Accord SPS, qui établit les règles de base en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et de préservation des végétaux, à savoir le Codex, l'OIE, et la CIPV, ont fixé des orientations pour promouvoir l'utilisation de la certification électronique SPS. La CIPV a adopté une norme assortie d'orientations détaillées à l'intention de ses parties contractantes

sur la certification phytosanitaire électronique (ePhyto), y compris sur la forme et le contenu, le mécanisme d'échange et elle a également adopté des orientations sur les codes SH et des schémas.

Le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) a mis en place un groupe de travail électronique chargé d'évaluer et d'examiner les orientations existantes sur la certification électronique. L'OIE en est au stade préliminaire de son examen des lacunes des normes et orientations sur la certification électronique.

La solution ePhyto

«Le travail du STDF sur la certification électronique et le projet ePhyto ont incité la Banque mondiale et le Secrétariat de la CIPV à intensifier leur collaboration sur le renforcement des capacités et la facilitation des échanges dans le domaine SPS.»

Bill Gain, Groupe de la Banque mondiale

Un certain nombre de parties contractantes à la CIPV ont réalisé des progrès dans le développement de systèmes destinés à l'échange électronique de certificats phytosanitaires. D'importantes ressources ont été nécessaires pour développer des outils électroniques visant à produire et recevoir des certificats et pour négocier des accords avec les partenaires commerciaux.

Un projet⁶ financé par le STDF soutient les pays en développement sans système national en mettant à leur disposition un système national ePhyto générique (GeNS) simple et capable de produire, d'envoyer et de recevoir des certificats phytosanitaires électroniques. Cela leur apportera un outil d'échange harmonisé, ou une plateforme, qui facilitera l'échange électronique

et qui sera fondé sur un protocole de communication unique, réduisant les coûts et la complexité.

Ces deux systèmes constituent «la solution ePhyto» qui a pour objectif de permettre aux pays (particulièrement ceux qui ont des ressources limitées) de commencer plus facilement à transmettre des certificats phytosanitaires électroniques. Ce sera le cas pour les lots d'exportation et pour recevoir des certificats pour les lots d'importation, ce qui facilitera le commerce sûr des végétaux et des produits de végétaux et améliorera l'accès à la nourriture. La solution ePhyto est compatible avec les systèmes de gestion des renseignements douaniers existants et vise à faire fond sur ceux-ci lorsque cela est possible.

Ce projet renforce encore la coopération public-privé en impliquant diverses parties prenantes impliquées dans la normalisation au niveau international (dont, entre autres, la CITES, le CNUCED et l'OMD). Des organismes donateurs impliqués dans le renforcement des capacités, des associations professionnelles, menées par la Coalition internationale du commerce des céréales, et des entreprises privées se sont associés pour effectuer un essai pilote et améliorer la solution ePhyto avant de pouvoir l'utiliser plus largement.

⁵ Enquête de l'OCDE OMC sur l'Aide pour le commerce 2017

⁶ www.standardsfacility.org/PG 504.

La vision du STDF

Le STDF concourt à la réalisation des Objectifs de développement durable grâce à ce qui est à la fois son objectif programmatique et sa vision: Le renforcement de la capacité des pays en développement à mettre en place des normes internationales SPS et un meilleur accès aux marchés contribueront à une croissance économique durable, à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la protection de l'environnement.

















Séminaire du STDF sur la certification électronique SPS

«Le séminaire a réussi à faire prendre conscience aux pays en développement des opportunités et des risques liés à la mise en œuvre des systèmes de certification électronique SPS.»

Suzanne Sabourin, Conseil canadien de la viande

Durant le séminaire du STDF, tenu en juin 2016, les participants ont examiné la situation de la certification électronique SPS dans les pays en développement et ont formulé des recommandations pour le renforcement des capacités. Plus de 150 experts provenant de gouvernements, d'organisations internationales, d'associations professionnelles et d'entreprises multinationales ont fait le point sur l'état des connaissances et ont examiné les bonnes pratiques et les tendances concernant les systèmes automatisés à travers le monde. Le séminaire a permis de mettre en lumière les défis et les besoins actuels concernant la manière de soutenir les pays en développement pour qu'ils automatisent effectivement les procédures SPS transfrontières.

Les possibilités de la certification électronique: aller de l'avant

Pour réussir la transition vers un système de certification électronique SPS, il faut qu'un système efficace de certification papier soit en place, qu'il ait des capacités institutionnelles adéquates et que la répartition des rôles et des responsabilités soit claire. La première étape consiste à analyser en détail les SPS et autres processus commerciaux d'exportation et d'importation pour identifier les besoins ainsi que les coûts et les avantages attendus de systèmes automatisés. La décision d'investir dans un système de certification électronique ne devra être prise qu'après examen des coûts et des avantages que cela implique.

Pour que la certification électronique SPS soit un succès, il faut de la volonté politique, une communication et une collaboration efficaces entre les autorités SPS, ainsi qu'avec les autres administrations et avec le secteur privé. L'infrastructure et les moyens informatiques doivent impérativement être à la hauteur. La certification électronique SPS a le plus de potentiel là où il y a déjà un secteur de l'exportation et de l'importation développé qui permet la mise en œuvre de systèmes adéquats de recouvrement des coûts, ainsi qu'une forte implication du secteur privé.

Lorsque les gouvernements et entreprises passent à un système de documentation sans papier, il faut veiller à renforcer la coopération public-privé pour garantir que les flux de données seront harmonisés et pourront être transmis sans heurts entre les gouvernements, entre les entreprises et les gouvernements, et entre les entreprises partout dans le monde.









⁷ www.standardsfacility.org/fr/certification-électronique-dans-le-domaine-sps